

Délégations Un chargé de « l'immigration clandestine » à Orléans

Le président (PS) de la commission des lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur, a annoncé le 7 avril avoir saisi le ministre de l'Intérieur pour contester la décision du maire (UMP) d'Orléans Serge Grouard de confier à un élu une délégation pour la « lutte contre l'immigration clandestine ». « La lutte contre l'immigration clandestine relevant des compétences et prérogatives de l'État », il est « pour le moins contestable qu'un maire confie à un élu une délégation dans ce domaine », estime-t-il.